

TARIFS DES ÉVACUATIONS SECOURS

Hiver 2024/2025 – Été / Automne 2025

Applicables à compter du 1^{er} décembre 2024

IL EST RECOMMANDÉ DE SOUSCRIRE UNE ASSURANCE 'SPÉCIAL SKI'
La Sécurité Sociale et les mutuelles ne couvrent pas ces frais.



Sécurité des pistes +33 479063200 pistes@tignes.net



Les secours, recherches, interventions des pisteurs-secouristes sur le domaine skiable de Tignes, sont facturées selon les barèmes en vigueur :

FRAIS DE SECOURS PISTEURS-SECOURISTES

Zone 1	Zone front de neige, petits soins, accompagnements	71 euros
Zone 2	Zone rapprochée	274 euros
Zone 3	Zone éloignée	480 euros
Zone 4	Zone hors-piste Majoration possible aux taux horaires suivants : Chenillette : 292,80 euros/h Motoneige : 111,60 euros/h Pisteurs-secouriste : 74,04 euros/h	958 euros

Selon délibération du Conseil Municipal du 03 octobre 2024

TRANSPORTS PAR AMBULANCE BAS DE PISTE

Ambulance bas de piste / hélisation, jusqu'au centre médical de Tignes	200 euros
Ambulance bas de piste des Brévières/Daille jusqu'au centre médical	225 euros
Ambulance Pompiers si carence ambulances privées	240 euros

PROLONGATION DU TRANSPORT PRIMAIRE, du centre médical de Tignes vers un centre hospitalier, après régulation par le SAMU

Hôpital de Bourg-St-Maurice	365 euros
Hôpital d'Albertville	600 euros
Hôpital de Chambéry	920 euros
Hôpital de Grenoble	950 euros

TRANSPORT PAR HÉLICOPTÈRE

Hélicoptère médicalisé	84,06 euros/min + frais pisteurs-secouristes selon zone
Hélicoptère non médicalisé	898 euros forfait
Hélicoptère non médicalisé hors-piste	1 347 euros forfait
Supplément treuillage	308 euros
Evacuations non forfaitisées	49,50 eur/min